

[VIEW ALL PRESS RELEASES](#)

Méthanor annonce la mise en production de la centrale hydraulique de Chavort

Libellé société: METHANOR **Marché:** Euronext Growth **ISIN:** FR0011217710**Symbole:** ALMET

RELEASE 06 MAR 2018 09:50 CET

Communiqué de presse

Méthanor annonce la mise en production

de la centrale hydraulique de Chavort

Paris, le 06 mars 2018 – Méthanor (Alternext FR0011217710 ALMET), société spécialisée dans le financement et l'exploitation de projets d'énergies renouvelables (méthanisation, biomasse, photovoltaïque, hydroélectrique...), annonce la mise en production de Chavort, une centrale hydraulique développée et exploitée par Akuo Energy et située en Savoie. Méthanor y a investi 1,5 M€ sachant que le coût du financement total s'élève à 12,85 M€.

Cette centrale hydraulique est caractérisée par un faible dénivelé et un important débit. La centrale est directement implantée dans le lit de l'Isère, à 150 mètres environ du pont de la D72 C de Randens. Sa technologie 4 x turbines VLH permet une capacité de production de 2,2 MW. Un contrat d'achat de l'électricité sur 20 ans a été signé avec EDF.

Pour rappel, la société Méthanor a toujours été rentable depuis sa création et a annoncé un résultat net en forte progression à + 126 K€ au 30/06/2017, ainsi que la distribution d'un dividende de 6c€ en juillet 2017. Les résultats annuels 2017, en forte progression par rapport à 2016, seront annoncés avant fin avril.

Méthanor est par ailleurs éligible au compte-titres, PEA et PEA-PME. L'objectif de la société est de distribuer un dividende régulier et en croissance, bénéficiant du régime fiscal avantageux des SCR (pas d'imposition sur les dividendes pour une détention minimale de 5 ans).

A propos de Méthanor

Coté sur le marché Alternext, Méthanor a pour vocation de financer et d'exploiter des projets d'énergies renouvelables, notamment dans la méthanisation agricole. La méthanisation agricole apporte une solution industrielle aux exigences environnementales en transformant par fermentation la matière organique en biogaz. Le biogaz est ensuite injecté dans le réseau de gaz ou utilisé pour générer de l'électricité par combustion et pour produire de la chaleur.

L'électricité ou le gaz produits sont revendus à EDF ou GDF dans le cadre des objectifs du Grenelle de l'environnement et bénéficient de tarifs de rachat garantis pendant 20 ans en moyenne. Ces contrats de rachats garantis par EDF ou GDF permettent d'offrir à Méthanor un rendement sécurisé sur 20 ans.

CONTACTS PRESSE

Méthanor

contact@methanor.fr

T : 01 40 15 61 77

Ulysse Communication

Jean-Philippe Moccijpmocci@ulyse-communication.com

T : 06 71 91 18 83